FRACG

Fédération Réseau Artistique et Culturel - Genève

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 - 2023

PETIT HISTORIQUE

2017 à 2019

En 2017, faisant suite à AG du 17 juin 2017, ACTION INTERMITTENCE initie un groupe de travail afin de répondre au manque de concertation et de principes démocratiques fondamentaux entre acteurs et actrices culturelles. Il s'agit de permettre au milieu culturel de se concerter, de se coordonner et se fédérer. C'est un projet ambitieux est réjouissant cependant il demande de la persévérance et du temps. Il permet de respecter et de valoriser notre histoire collective face à une politique culturelle toujours violentée.

Le groupe de travail constitué de membres de l'Association réalise une Charte du réseau et travaille sur la plateforme internet avec l'aide d'une informaticienne et de l'Association LYOXA pour tous conseils juridiques pour la mise en place d'une association faîtière. Dès lors, les modalités structurelles et de fonctionnement font l'objet d'articles précis dans les statuts afin de pouvoir s'y référer.

L'autre notion importante est de fédérer et de circonscrire les intérêts communs, chaque entité étant autonome et souveraine, pouvant défendre ses intérêts et activités spécifiques. Il s'agit de réunir les associations dont les buts ne sont pas liés exclusivement à des «services» professionnels mais visent clairement la défense des artistes et des professionnel·les·x de la culture qui la produisent et la font. Les associations romandes peuvent être membres de la FRACG à partir du moment où elles perçoivent des subventions genevoises et que leurs membres sont concerné·es·x par la politique culturelle genevoise.

En 2018, ACTION INTERMITTENCE a lancé et avancé financièrement les premiers travaux du site avec un budget accordé de CHF 60'000.-. Le 30 novembre 2019, une première rencontre de la FRACG a eu lieu à Genève. Lors de cette séance, il a été décidé d'annoncer la création de la Fédération et du lancement de la plateforme internet avec une conférence de presse, au début de l'année suivante.

FRACG

Fédération Réseau Artistique et Culturel - Genève

2020-2021-2022

Remarque préliminaire : Nous procédons, ici, à un compte rendu global pour ces trois années consécutives marquées par le COVID avec un processus de développement progressif.

La conférence de presse* - annonçant la naissance de la FRACG - s'est tenue le 20 février 2020 au Théâtre Saint-Gervais - Genève. La Faîtière genevoise des producteur·ice·x·s de théâtre indépendant et professionnel (TIGRE) voit le jour en juin 2020 grâce à l'activité soutenue de Jean-Louis JOHANNIDES, membre du Comité d'ACTION INTERMITTENCE depuis 2011. Ainsi les associations professionnelles qui défendent des intérêts collectifs et qui ont manifesté leur intérêt à intégrer la Fédération peuvent partager ce désir publiquement, à savoir : les Rencontres Professionnelles de Danses - Genève (RP Danses - Genève), l'Association Romande de la Production Audiovisuelle (AROPA), le Groupe d'Action pour la Rémunération des Artistes à Genève (GARAGE), ACTION INTERMITTENCE, la Fédération Genevoise des Musiques de Création (FGMC) nouvellement constituée et les Producteur·ice·x·s de théâtre indépendant et professionnel en constitution. Une fois le processus de constitution parvenu à son terme, les associations pourront activer la PLATEFORME (site internet, outil de travail, de communication et de partage).

Malgré les difficultés liées à la situation inédite de la COVID-19 et la surcharge des calendriers des entités respectives, les échanges se sont poursuivis au sein de la Fédération du Réseau Artistique et Culturel - Genève (FRACG) - https://reseau-culturel-geneve.ch. TIGRE (Association faîtière des Producteur·ice·x·s de théâtre indépendant et professionnel) est créé sous l'impulsion et la dynamique de la constitution de la FRACG.

Les activités principales de la FRACG en 2020, 2021 et 2022 se sont concentrées autour :

- des rencontres professionnelles organisées par le Canton autour des soutiens COVID.
- de la réalisation d'un manifeste commun
- des rencontres auprès des différents partis politiques du Grand Conseil de Genève afin de les sensibiliser aux problématiques des acteurs et actrices culturelles et leur spécificité
- des rencontres avec les nouvelles entités souhaitant devenir membre de la FRACG
- de la constitution formelle de la FRACG en novembre 2021 (voir PV de l'Assemblée constitutive)
- des rencontres et débats autour du projet de loi et des lignes directrices de la politique culturelle cantonale. Chaque entité a apporté sa réponse conformément à son champ d'activité, ses possibilités et compétences.
- des rencontres organisées par le Canton autour de la rémunération des artistes avec la présence d'autorités administratives et de différents acteurices culturelles.

NB : Voici les liens vers le communiqué et quelques articles de presse parus suite à la Conférence de presse du 20 février 2020

* Tribune de Genève le 20 février 2020 - Irène Languin
* Le courrier - 21 février 2020 - ATS
* Dossier de presse - Fédération du Réseau Artistique et Culturel - Genève (FRACG)

FRACG

Fédération Réseau Artistique et Culturel - Genève

2023 - 2024

2023 a été marquée par :

- l'audition le 8 mars à la Commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport concernant le projet de loi remanié suite aux consultations entreprises par le Canton de Genève. Cette audition a demandé plusieurs réunions en amont et un travail conséquent de concertation entre les différentes entités.
- la rencontre du 16 février organisée par le Canton autour des mesures contre le harcèlement dans le secteur culturel et pour laquelle la FRACG a travaillé sur un document de restitution de cette séance. Une prochaine séance est prévue le 21 septembre afin de prendre connaissance de la restitution finale du Canton.
- Le 28 mars, une séance plénière sur les conditions de travail dans le domaine de la culture organisée par le Canton a réuni des organisations professionnelles et syndicales, dont les membres de la FRACG. Il y a notamment été question des structures de prestation de service (versus "Portage salarial") et du lien de subordination indispensable qui est à identifier clairement.
- Le 4 avril, la FRACG a demandé une réunion avec le Canton afin d'échanger sur la question des jetons de présence afin de valoriser le travail des Comités d'associations professionnelles dont les ressources financières et humaines sont limitées.

En 2024, la FRACG souhaite pouvoir fonctionner avec des moyens financiers qui permettent - entre autres - l'engagement d'une personne pour la coordination. Chaque séance demande un travail de préparation, des discussions et des validations. Les membres du Conseil dont la présidente sont bénévoles et cette dernière porte une charge qui dépasse son mandat. C'est pourquoi, nous entreprenons aujourd'hui - après plusieurs années d'expérience de ce processus - une demande de soutien spécifique qui a été l'objet de plusieurs discussions au sein du Conseil de la FRACG et des comités respectifs des entités qui la composent.

FRACG Fédération Réseau Artistique et Culturel - Genève
C/O Fabienne Abramovich, Présidente - 40 rue de la Servette - 1202 Genève